

COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 24 juin 2021

Date de la convocation :

21 juin 2021

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11

- présents : 9

- votants : 9

L'an deux mil vingt-et-un, le 24 juin, à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Dominique GUINEHEUX, Maire.

Etaient présents : Mme DEGAS, Mme CHOPIN, Mme GENTILHOMME, M. GUINEHEUX, M. LARDEUX, M. MALTAVERNE, M. PHILIPPEAU, M. PINEAU, M. POCHE

Etai(ent) excusé(es) : Mme TROMEUR

Etai(ent) absent(es) : M. GUION

Secrétaire de séance : Mme CHOPIN

D2021-026 : LOCATION DE TERRAINS 2021

Concernant les locations des divers terrains appartenant à la commune, il convient de procéder chaque année au renouvellement des baux, en prenant compte de l'indice des fermages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer les **LOCATIONS DE TERRAINS 2021** comme suit :

* GAEC de Livet (B. GUINEHEUX), Parcelle située section ZN n° 284 (excédent de terrain jouxtant le lotissement des Vignes), pour une surface de 2 Ha 86 a 88 ca **-329.39 €** pour la période 01/01/2021 au 31/12/2021, payable au 1^{er} octobre 2021

* GAEC JFC Brosse (J-L ESNAULT), Excédent de terrain auprès des lagunes, parcelles ZM n°160 et 164, pour une surface de 1 Ha 11 a 75 ca **-143.56 €** pour la période 01/01/2021 au 31/12/2021, payable au 1^{er} novembre 2021

* M. Alain COCANDEAU, Parcelle située section ZO n° 25, pour une surface de 25 a 58 ca **-40.14 €** pour la période 01/04/2021 au 31/03/2022, payable au 1^{er} novembre 2021

CHARGE Monsieur le Maire d'établir les contrats de location au titre de l'année 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 28 juin 2021
GUINEHEUX Dominique., Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20210624-D2021-026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2021

